

## Information destinée aux patients

Lisez attentivement la notice d'emballage. Vous y trouverez tous les renseignements importants concernant le médicament. Ce médicament vous a été prescrit par votre médecin ou vous a été remis sans ordonnance par le pharmacien ou le droguiste. Pour en tirer le meilleur bénéfice, veuillez l'utiliser conformément à la notice d'emballage ou, le cas échéant, aux indications du médecin, pharmacien ou droguiste. Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

### **SIMILASAN Yeux enflammés, gouttes pour les yeux, 10ml**

Médicament homéopathique

#### **Quand *SIMILASAN Yeux enflammés* est-il utilisé?**

Selon la conception homéopathique *SIMILASAN Yeux enflammés* peut être utilisé en cas de :

- Yeux enflammés, rouges
- Lisières de paupières irritées
- Yeux qui brûlent
- Sensibilité à la lumière

Un traitement médical est indiqué en cas de formes graves de ces maladies.

#### **De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?**

Si votre médecin vous a prescrit d'autres médicaments, demandez à votre médecin ou à votre pharmacien si *SIMILASAN Yeux enflammés* peut être utilisé simultanément.

En cas d'inflammation des yeux, il n'est pas recommandé de porter des verres de contact.

Toutefois, si vous ne pouvez pas vous en passer, retirez-les avant de mettre les gouttes et replacez vos verres de contact au plus tôt 15 minutes après le traitement. L'utilisation est également conseillée le soir, après le retrait des lentilles, avant d'aller se coucher et le matin au réveil, au moins 15 minutes avant de les remettre.

N'oubliez pas qu'un oeil irrité réagira de manière beaucoup plus sensible aux verres de contact.

Si aucune amélioration ne devait intervenir après 2 à 3 jours, il est recommandé de consulter un médecin.

Si l'état devait même se détériorer ou si de nouveaux symptômes devaient apparaître, p.ex. baisse de l'acuité visuelle ou des douleurs, il y aurait lieu de consulter immédiatement un médecin.

#### **Quand *SIMILASAN Yeux enflammés* ne doit-il pas être utilisé ou seulement avec précaution?**

- A utiliser uniquement sur ordonnance chez les nourrissons et les enfants jusqu'à l'âge de 6 ans.
- Utiliser en outre les monodoses sans conservateur pour les nourrissons et les enfants en bas âge.
- A utiliser uniquement après un avis médical en cas d'opacification du cristallin (cataracte) ou de glaucome.
- *SIMILASAN Yeux enflammés* ne doit pas être utilisé en cas d'hypersensibilité connue à l'un des excipients employés.

Veuillez informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste, si vous souffrez d'une autre maladie, si vous êtes allergique ou si vous prenez déjà d'autres médicaments en usage interne ou externe (même en automédication!).



## **SIMILASAN Yeux enflammés peut-il être utilisé pendant la grossesse ou l'allaitement?**

Sur la base des expériences faites à ce jour, aucun risque pour l'enfant n'est connu si ce médicament est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné.

Toutefois, aucune étude scientifique systématique n'a été effectuée. Par mesure de précaution, vous devriez renoncer si possible à prendre des médicaments durant la grossesse et l'allaitement, ou demander l'avis de votre médecin, de votre pharmacien ou de votre droguiste.

## **Comment utiliser SIMILASAN Yeux enflammés?**

Sauf prescription contraire du médecin:

- 1 - 2 gouttes par oeil, une à plusieurs fois par jour.

## **Application:**

- Presser avec deux doigts la partie caoutchouc du bec et faire tomber la goutte dans l'oeil.
- Ne pas toucher la pointe en caoutchouc avec les doigts et éviter le contact avec l'oeil.
- Refermer immédiatement après l'emploi!

Le temps d'action d'un médicament peut varier d'une personne à l'autre. C'est pourquoi il est conseillé d'administrer une nouvelle prise lorsque l'effet de la préparation diminue ou les troubles reviennent.

Veuillez vous conformer au dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si l'amélioration escomptée de l'enfant ne se produit pas, faites-le examiner par un médecin.

Si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte, veuillez vous adresser à votre médecin, à votre pharmacien ou à votre droguiste.

## **Quels effets secondaires SIMILASAN Yeux enflammés peut-il provoquer?**

Des cas isolés de réactions allergiques avec démangeaisons, sensation de brûlure et rougeur des yeux ont été observés avec *SIMILASAN Yeux enflammés*.

Si vous remarquez des effets secondaires qui ne sont pas mentionnés dans cette notice, veuillez en informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

La prise de médicaments homéopathiques peut aggraver passagèrement les troubles (aggravation initiale).

## **Mesures en cas d'aggravation des symptômes au début du traitement (aggravation initiale):**

1. Suspendre l'administration de la préparation jusqu'à ce que la réaction thérapeutique ait cessé.
2. Faire tomber une goutte dans un oeil. Attendre l'effet.
3. Si la réaction se répète, agir comme indiqué sous points 1. et 2.
4. Si vous ne ressentez aucune réaction, respectez les recommandations mentionnées sous „Comment utiliser ...”.

Si cette aggravation persiste, cessez le traitement avec *SIMILASAN Yeux enflammés* et informez-en votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

## **A quoi faut-il encore faire attention?**

- Conservez hors de portée des enfants.



- Ce médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention <EXP> sur le récipient.
- Une fois le flacon ouvert, la préparation ne devra pas être utilisée pendant plus de 3 mois.
- Conserver à température ambiante entre 15 et 25 °C.

Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

#### **Que contient *SIMILASAN Yeux enflammés*?**

1 g de solution contient: Belladonna (Atropa bella-donna) D6 / Euphrasia 3c D6 / Hepar sulfuris D12 à parts égales 303 mg.

Ce produit contient des additifs: eau; produit tonifiant et neutralisant: nitrate de sodium, borax, acide borique; agent conservateur: sulfate d'argent.

#### **Numéro d'autorisation**

60381 (Swissmedic)

#### **Où obtenez-vous *SIMILASAN Yeux enflammés*? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?**

En pharmacie et en droguerie, sans ordonnance médicale.

- Flacon de 10 ml

#### **Titulaire de l'autorisation**

T&S Eye Care Management AG, CH-6060 Sarnen

**Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en mars 2017 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).**

